

Le 25 mars 2003

**Madame Dorothée Benoît**  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
Direction régionale des Laurentides  
140, rue St-Eustache, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Eustache (Québec)  
J7R 2K9

**Objet : Dossier Niocan**  
N/Réf. : 20611-000

---

Madame,

Vous trouverez ci-joint nos propositions de programme de caractérisation pour les eaux de surface, les eaux des fosses et les eaux souterraines.

#### **1.0 Caractérisation des eaux de surface**

• Stations d'échantillonnage retenues :

Quatre stations ont été retenues. La localisation des stations est présentée au plan annexé à la présente. Les stations peuvent être ainsi décrites :

- Rousse Amont Niocan (RR-1) : Sur le ruisseau Rousse en amont du chemin Ste-Sophie (localisation similaire à celle de la caractérisation de novembre 2002).
- Rousse Aval Niocan (RR-2) : Sur le ruisseau Rousse en aval du lieu prévu de rejet de l'effluent du bassin des eaux d'exhaure. Le point de collecte sera localisé davantage en aval que lors de l'échantillonnage de novembre 2002.
- Rousse Amont 344 (RR-3) : Sur le ruisseau Rousse en amont de la jonction avec la route 344 (localisation similaire à celle de la caractérisation de novembre 2002).

- Rousse Aval Agropur (RR-4) : Sur le ruisseau Rousse à l'intérieur des limites du parc et en aval du lieu de rejet de l'effluent du bassin de l'usine de la compagnie Agropur. La station est localisée en amont du tronçon de la route 640 dans les limites du parc. Elle est localisée entre les stations RR-4 et RR-5 de l'échantillonnage de novembre 2002.
- Paramètres retenus et seuils analytiques de détection

La liste des paramètres analysés, les seuils de détection visés et les objectifs environnementaux de rejet sont présentés au tableau 1 ci-après. Le choix des paramètres tient compte de la liste des paramètres visés par les objectifs environnementaux de rejets et de la nature des autres rejets actuels dans le milieu (apport du milieu agricole et de l'effluent de l'usine Agropur).

- Dates d'échantillonnage

Sept échantillonnages seront réalisés. Le premier échantillonnage sera réalisé au début de la fonte printanière soit à la fin de mars. Par la suite, les échantillonnages seront réalisés à la fin d'avril, à la fin de mai, à la fin de juin, à la fin de juillet, à la fin d'août et à la mi-octobre.

## 2.0 Caractérisation des fosses

- Profondeurs d'échantillonnage retenues :

Pour chacune des fosses trois profondeurs seront échantillonnées. Lors de la caractérisation réalisée à l'été 2002, il est apparu que la profondeur dans la fosse #2 était supérieure à 60 m, alors qu'elle variait entre 35 et 40 m pour la fosse #1.

Donc, les échantillonnages seront réalisés à des profondeurs de 20, 40 et 60 m dans la fosse #2. Pour la fosse #1, les échantillons seront récoltés à des profondeurs de 15, 25 et 35 m.

- Paramètres retenus et seuils analytiques de détection

Les paramètres analysés et les seuils de détection visés sont les mêmes que pour les eaux souterraines et ils sont présentés au tableau 2 ci-après.

- Date d'échantillonnage

L'échantillonnage sera réalisé en juillet.

## 3.0 Échantillonnage des eaux souterraines

- Localisation des piézomètres :

Deux piézomètres seront installés en aval hydraulique du site SLC. La localisation «théorique» des piézomètres est précisée à la figure jointe. Des démarches devront être entreprises auprès du propriétaire des terrains visés.

- Paramètres retenus et seuils analytiques de détection

Les paramètres analysés et les seuils de détection visés sont les mêmes que pour les eaux de surface et les fosses et ils sont présentés au tableau 2 ci-après.

- Dates d'échantillonnage

Les piézomètres pourront être mis en place dans le premier mois suivant l'obtention du certificat d'autorisation. Huit collectes d'échantillons seront réalisés à toutes les six ou sept semaines après l'installation des piézomètres.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yves Thomassin, ing. f., M.Sc.  
Chargé de projet

c.c. M. Richard Faucher, dir. gén., Niocan inc.

**Tableau 1 Paramètres retenus pour la caractérisation des eaux de surface et seuils de détection**

Paramètres	OER	Seuils de détection
DBO5 (mg/l)		
DCO (mg/l)		
Chlorures (mg/l)	305	
Conductivité ( $\mu$ S/cm)		5
Dureté totale (mg/L CaCO <sub>3</sub> )		1
Azote ammoniacal (mg/L)	1,27	0,25
Nitrite (mg/L)	0,27	0,005
Nitrate (mg/L)		0,01
Phosphore total (mg/l)	0,063	0,1
Fluorures totaux (mg/L)	0,24	0,1
pH		0,1
Matières en suspension (mg/L)	15,7	2
Argent (mg/L)	0,00012	0,02
Arsenic (mg/L)	0,034	0,01
Baryum (mg/L)	0,24	0,01
Béryllium (mg/L)	0,0012	0,01
Bore (mg/L)	1,9	0,02
Cadmium (mg/L)	0,003	0,002
Chrome (mg/L)	0,12	0,001
Cobalt (mg/L)	0,0064	0,01
Cuivre (mg/L)	0,012	0,01
Fer (mg/L)	0,34	0,02
Lithium (mg/l)	0,091	
Mercure total (mg/L)	0,00000172	0,0001
Molybdène (mg/L)	1,4	0,02
Nickel (mg/L)	0,069	0,02
Plomb (mg/L)	0,0038	0,003
Sélénium (mg/L)	0,0068	0,005
Thallium (mg/l)	0,010	
Uranium (mg/L)	0,014	0,005
Vanadium (mg/l)	0,0094	0,03
Zinc (mg/L)	0,16	0,01
Hydroc (C10-C50) (mg/L)		0,1

**Tableau 2 Paramètres retenus pour la caractérisation des fosses et des eaux souterraines, et seuils de détection**

Paramètres	Seuils de détection
CID (mg/L C)	1
Chlorures (mg/L)*	2
Conductivité ( $\mu$ S/cm)	5
Dureté totale (mg/L CaCO <sub>3</sub> )	1
Azote ammoniacal (mg/L)*	
Nitrite (mg/L)*	
Nitrate (mg/L)*	
Phosphore total (mg/l)*	0,1
Fluorures totaux (mg/L)*	0,1
pH	0,1
Sulfures (mg/L)*	5,0
Solides en susp. (mg/L)	2
Aluminium (mg/L)*	0,03
Antimoine (mg/L)*	0,01
Argent (mg/L)*	0,02
Arsenic (mg/L)*	0,01
Baryum (mg/L)*	0,01
Cadmium (mg/L)*	0,002
Calcium (mg/L)	0,2
Chrome (mg/L)*	0,001
Cobalt (mg/L)*	0,01
Cuivre (mg/L)*	0,01
Fer (mg/L)	0,02
Manganèse (mg/L)*	0,05
Mercure total (mg/L*)	0,0001
Nickel (mg/L)*	0,02
Plomb (mg/L)*	0,03
Sélénium (mg/L)*	0,005
Uranium (mg/L)	0,005
Zinc (mg/L)*	0,01
Hydroc (C10-C50) (mg/L)	0,1

\* paramètres contenus à l'annexe 2 de la «Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés».